

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 134 (2013)
Heft: 5

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Mai 2013

Le calendrier apicole vu par...

Mai: «Apiculteur, ouvre grand tes yeux, retrousse tes manches et écoute, car il se dit dans les ruelles que des déménagements sont prévus, les belles demeures que tu nous as préparées cet hiver seront vite remplies pour toi ou pour un ami. Surveille aussi nos greniers qui se remplissent à vive allure.»

...une colonie du rucher

«C'est la fête au rucher, sauf pour l'apiculteur.»

C'est effectivement la fête au rucher, traduite par un vieil adage populaire : «En mai fais ce qu'il te plaît» ! C'est comme une permission donnée à nos pensionnaires ailées ; excitées par l'abondance des fleurs, des nectars et des pollens, de partir avec armes et bagages vers de nouveaux horizons.

De tout temps, écrivains, poètes et compositeurs ont célébré le joli mois de mai. C'est effectivement un mois merveilleux, celui de l'espoir et de l'abondance, de l'épanouissement de la nature avec une myriade de couleurs et de parfums de milliers de fleurs. Nos abeilles, ivres d'activités, composent et évoluent dans un environnement que l'apiculteur ne se lasse pas d'admirer. Lorsqu'on observe le trou de vol de nos ruches, on est fasciné par l'activité fébrile que l'on découvre. Des abeilles pointent leur nez, puis sans perdre de temps partent comme des fusées vers les sources de nectar, d'autres jaillissent de tous horizons et rentrent d'un trait avec leur précieuse



cargaison, d'autres enfin avec des culottes de pollen multicolore se faufilent dans la cohue. Toutes sont heureuses d'avoir répondu à l'appel des fleurs et d'avoir été ainsi les artisans et les témoins de leur mariage, pour le plus grand bonheur des fruits futurs et des baies sauvages.

Les odeurs florales mêlées à celles de miel, de cire et de propolis qui flottent tout autour du rucher font rêver aux récoltes en perspective. L'on ne peut que conseiller à tous les jeunes apiculteurs, avant toutes interventions dans leurs ruches, de ne pas manquer l'observation attentive des planches d'envol et de participer à la joie ambiante.



Les alternances chaleur-pluie assez classiques au mois de mai sont favorables aux floraisons, et les abeilles profitent goulûment de leurs nectars et de leurs pollens. Les miellées d'avril ont produit des abeilles, celles de mai donnent souvent, selon les régions, les premières récoltes de miel. Dans la ruche, les freins à la ponte vont engendrer des essaimages. Pour l'apiculteur, comme pour ses protégées, le mois de mai est un mois d'activité intense sans compter les risques de voir une de ses colonies se faire la belle.

Il est important pour l'apiculteur de maîtriser ce dernier phénomène et non pas de se laisser conduire par ses abeilles.

Comment les retenir ?

1) La tentation d'essaimer est pratiquement nulle dans les colonies conduites par une jeune reine et augmente avec l'âge. Des observations ont permis d'établir qu'avec une reine de l'année le risque d'essaimage se situait à 2 ou 3% ; avec une reine d'un an le risque montait à 20% et lorsqu'elle avait deux ans le risque atteignait 50%.

→ Il semble donc profitable de changer les reines au minimum tous les deux ans.



2) Les butineuses doivent pouvoir butiner, les cirières doivent pouvoir construire, les nourrices doivent pouvoir s'occuper du couvain et la répartition de ces différentes catégories d'abeilles doit être scrupuleusement respectée :

→ Réserver de la place dans les hausses pour stocker les arrivées de nectar.

→ Mettre en place de nouveaux cadres de cire gaufrée à construire aussi bien dans les corps de ruches que dans les hausses.

- Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de couvain non operculé pour que les nourrices soient occupées.

L'on se rend compte que la prévention de l'essaimage ne se limite pas seulement au mois de mai, mais concerne la pratique apicole tout au long de l'année.

Certaines théories anciennes prétendent qu'en enlevant les cellules de reine en formation tous les neuf jours le risque d'essaimage s'estompe.



Malheureusement il faut constater que cette méthode n'est pas infallible, car d'une part les abeilles chercheront avec succès à cacher la prochaine cellule qui échappera à notre vigilance, surtout si elles vont la construire dans la hausse; d'autre part elles laissent perdurer la fièvre d'essaimage, pendant laquelle aucune récolte conséquente ne pourra être engrangée.

- 3) Lorsqu'une colonie est prête à essaimer ou qu'elle est très forte, créez un nucleus.

Qu'est-ce qu'un nucleus et comment le créer? Quelle différence avec un essaim artificiel ?

Le nucleus est formé à partir de couvain et d'abeilles soignantes, prélevées dans une ou plusieurs colonies. La reine sera sélectionnée et introduite après la formation du nucleus.



La création de nucleus est très importante: il hiverne sans problème, se développe très bien la deuxième année, est rarement disposé à essaimer, donne des miellées plus importantes que la moyenne, permet une sélection rigou-

reuse; les colonies faibles peuvent ainsi constamment être éliminées. Il est depuis longtemps préconisé d'avoir autant de nuclei que de colonies.

Le meilleur moment pour les constituer est mi-juin. A partir de juillet les colonies ne contiennent plus suffisamment de couvain, ni d'abeilles. Il existe plusieurs méthodes pour créer un nucleus, nous regarderons celle qui ne nécessite ni déplacement du nucleus hors du rucher, ni séjour en cave.

Il faut intervenir en pleine période de vol, en début d'après-midi. La colonie prête à essaimer est déplacée d'au minimum de cinq mètres, poser une ruche



vide à l'emplacement primitif en y disposant au centre 2 ou 3 cadres de jeune couvain contenant des œufs, encadrés par un cadre de nourriture de part et d'autre ; compléter avec 2 cadres bâtis récents et des cires gaufrées.

Toutes les butineuses de la colonie déplacée vont revenir à l'ancien emplacement pour s'occuper du couvain et élever une nouvelle reine. Neuf jours plus tard on élimine les cellules royales sauf une, à moins que vous ayez la possibilité d'introduire une reine sélectionnée.

(Regardez avec un moniteur éleveur ou dans votre *Revue SAR* du mois passé à la page 11.)

Dans la ruche déplacée, les vieilles abeilles agressives sont parties ; les cadres prélevés pour former le nucleus sont remplacés par des cires gaufrées. On élimine alors les cellules royales présentent ou encore l'ancienne reine, si on la trouve, en ne laissant qu'une seule cellule d'essaimage ou on introduit une reine sélectionnée.

Il faut relever que les colonies fortes prêtes à l'essaimage produisent des reines d'excellente qualité, car elles sont nées d'une manière naturelle dans l'abondance de la miellée de printemps.

Un essaim artificiel est formé à partir d'abeilles prélevées dans une ou plusieurs colonies existantes pour en recréer une nouvelle. Comme pour les nuclei, les méthodes sont nombreuses et nous ne regarderons que les essaims arti-



ficiels créés à partir d'une colonie dont les cellules royales sont déjà operculées ou d'une colonie devenue trop importante permettant une augmentation du cheptel. Vu qu'aucun couvain n'est ôté, mais que les abeilles de cette colonie se remettent très vite après l'intervention, elles peuvent encore profiter d'une miellée précoce.

On brosse environ 1,5 à 2 kg d'abeilles dans une caisse à essaim contenant 2 ou 3 cadres dont un de provisions et un de couvain frais, que l'on remplace par des cires gaufrées pour la souche. La caisse est portée à au moins 5 km du rucher d'origine et peut être de suite ouverte. Si l'essaim reste sur son emplacement d'origine, il devra passer 4 jours dans une cave sombre et fraîche.

Si la reine est dans l'essaim ainsi créé, la souche utilisera une cellule royale que nous lui aurons laissée, sinon elle élèvera une reine.

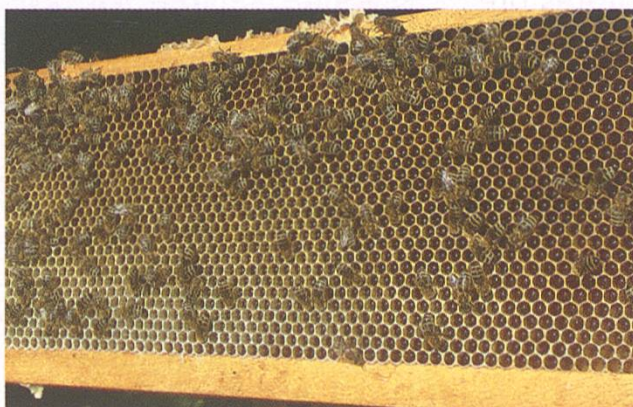
Pour obtenir des cadres bien bâtis, les cires gaufrées que nous allons introduire doivent être placées entre deux cadres construits. Les abeilles limitées par les constructions existantes édifieront des alvéoles de profondeur optimale, régulières et non difformes donnant aux rayons un aspect gondolé.

En période de construction il faut veiller à une aération suffisante pour que le cadre soit bâti entièrement. Selon les jours, des espaces libres sont ménagés par les cirières, de manière à favoriser la circulation de l'air, mais aussi pour les nourrices qui sont ravies d'emprunter ces raccourcis.

Ne pas oublier varroa. Il faut profiter de la construction des nuclei et essaims artificiels pour un déparasitage de varroa s'ils proviennent de colonies trop infestées. A la fin de l'été et à l'automne, ils doivent cependant être traités en même temps que les autres colonies.

Et vos travaux

- Selon les conditions météo et l'altitude, vous aurez pour certains d'entre vous déjà installé une première hausse à fin avril. Lorsque les 3/4 des rayons seront operculés, une seconde hausse pourra être posée.
- Bien qu'avec mai nous devrions bénéficier de beaux jours, une prudence est à observer pour



- le cas de retour de froid toujours possible, en conservant couvertures et matelas sur les hausses.
- Soyez aussi prêt avec votre matériel d'extraction et sa propreté, car pour certain et suivant dame nature, avant la parution de la prochaine revue, du miel aura déjà coulé dans les maturateurs.
 - Depuis bientôt 30 ans, dans nos pays, l'élevage intensif de couvain en mai va de paire avec l'augmentation de la population de varroas. Un contrôle dans la seconde moitié de mai, de la chute naturelle de ces acariens est nécessaire pour une évaluation de l'état d'infestation. Il ne faut pas oublier qu'entre le printemps et l'automne, même une ruche saine peut en l'espace de quelques jours, voire de quelques semaines, compter jusqu'à plusieurs milliers de varroas provenant de colonies négligées alentour.



Mettez donc sous chaque colonie un couvre-fond grillagé avec un linge pendant une semaine environ. En veillant à ce qu'aucune fourmi ne puisse venir vous voler les cadavres*, comptez et calculez la moyenne de mortalité naturelle par jour.

A partir de 3 varroas par jour on ne peut plus attendre août pour le traitement et il devient impératif d'agir après la récolte de printemps.

Vu que la plupart des acariens se trouve sur les larves, le traitement à l'acide formique s'impose pour agir dans le couvain operculé. Après avoir enlevé les hausses, soit vous optez pour un traitement à long terme (1 à 2 semaines) avec des diffuseurs qui se trouvent sur le marché, ou vous effectuez 2 traitements ponctuels en l'espace d'une semaine en versant une petite quantité d'acide

formique sur une éponge en viscosité que vous introduisez directement dans la ruche. Une éventuelle récolte de fin d'été sera utilisée pour le nourrissage ou pour son usage personnel (risque de résidus).

Attention, si vous avez une invasion, dans de nombreux cas, un tel traitement ne suffira pas à réduire la population suffisamment. Soit un traitement à l'acide oxalique en novembre lorsqu'il n'y a plus de couvain et en découpant régulièrement du couvain de faux-bourçons au printemps vous permettra d'en arriver à bout.

- Quelques arbres fruitiers à basses tiges plantés sur la ligne d'envol possible des essaims vous permettront peut-être de les récupérer avant qu'ils n'aillent travailler pour autrui.

Rémy Meier

* En enduisant de beurre ou de margarine sur une hauteur d'environ 2 cm les supports de vos ruches, on constate que l'oxydation rapide de ces deux produits repoussera les fourmis par le dégagement d'une odeur identique à celle des cimetières de fourmis. Le succès est garanti, quitte à devoir répéter l'opération une deuxième fois dans la saison.

CIRE ULTRA - L'ORIGINALE

Apportez votre cire fondue ou vos vieux rayons à nos points de vente. C'est une denrée précieuse qu'il ne faut pas gaspiller!

Les horaires de reprises sont indiqués ci-dessous:

Dépôts

Anet/Ins:	Jürg & Margreth Frei, Route de Bienne 12, Collecte la cire pendant les heures d'ouverture	Tél. 032 313 32 03
Bex:	Pierre-Yves Marlétaz, rue du Simplon Collecte la cire fondue 1 ^{re} semaine du mois, les vieux rayons sur demande préalable	Tél. 024 463 38 38
Montricher:	Monika Lüthy, Quincaillerie Le Canada Collecte la cire fondue 1 ^{re} semaine du mois, les vieux rayons sur demande préalable	Tél. 021 864 50 66
Posieux:	Nadine & Ruedi Schläfli, Route des Muèses 45 Collecte la cire pendant les heures d'ouverture	Tél. 026 401 00 42 Tél. 079 687 69 53

Revendeurs

Alle:	Landi Arc Jura SA, route de Porrentruy Collecte la cire fondue et les vieux rayons, lundi 29 avril au samedi 4 mai 2013, lundi 30 septembre au samedi 5 octobre 2013	Tél. 032 471 09 29
Sion:	Quincaillerie Walpen, Grand-Champsec 12 Collecte la vieille cire et les vieux rayons, lundi 29 avril au samedi 11 mai 2013, lundi 30 septembre au samedi 12 octobre 2013	Tél. 027 203 45 55

Nos journées portes ouvertes en 2013

8 juin à Anet: Route de Bienne 12, chez Jürg & Margreth Frei

Profitez d'un service personnalisé par des personnes compétentes près de chez vous.



Fahrbachweg 1, 5444 Kuntén
www.bienen-meier.ch

Tél. (056) 485 92 50
Fax (056) 485 92 55

